DEONTOLOGIE

Chaque situation reste une et unique. Dans tous les cas, l'interprète respecte les trois grands principes de sa déontologie (*):

- FIDELITE : l'interprète est tenu de traduire l'intégralité du message et l'intention qui s'y rattache.

- NEUTRALITE : l'interprète ne peut intervenir dans les échanges et ne peut être pris à partie dans la discussion. Ses opinions ne doivent pas transparaître dans son interprétation.

- SECRET PROFESSIONNEL : l'interprète est lié au secret professionnel avant, pendant et après sa prestation.

(*) Le code éthique des interprètes peut-être demandé à l'AFILS par courrier ou par e-mail.

L'interprète se doit de suivre ces règles. Si vous estimez que tel n'est pas le cas, contactez nous en présentant la situation afin que l'Afils puisse l'étudier et y donner suite.

« Interprète »

AFILS

Association Française des
Interprètes en Langue des Signes

254, rue Saint-Jacques
75005 PARIS

Site : www.afils.fr
E-mail : contact@afils.fr

L'AFILS n'est pas un service d'interprètes, elle ne propose aucune prestation d'interprétation ni de devis.

Toutes nos plaquettes sont téléchargeables librement sur notre site internet.

Autres documents consultables et/ou téléchargeables sur le site de l'AFILS :

- Répertoire des interprètes de l'AFILS
- Interprète français/LSF en milieu scolaire, mode d'emploi
- Journal de l'AFILS, un exemplaire en consultation

Association Française des Interprètes en Langue des Signes

Mise à jour : mai 2010

L'AFILS, SES ACTIONS

Depuis 1978, l'AFILS a pour mission de regrouper les interprètes professionnels au sein d'une structure œuvrant à la promotion de la profession et à sa reconnaissance par les pouvoirs publics.

Ses actions sont :

- Des rencontres nationales et régionales entre les membres
- La publication d'un journal et la gestion d'un groupe de discussion et d'un site internet
- L'organisation de journées d'échanges autour de l'interprétation dans toute la France, ouvertes à un large public (interprètes non membres, entendants bilingues ou non, sourds, utilisateurs d'interprètes…)
- La participation à des colloques, des conférences
- Sa représentation auprès de l'EFSLI (European Forum of Sign Language Interpreters)
- La centralisation des ressources : répertoire national des interprètes et des services d'interprètes membres, coordonnées des centres de formation à la LSF (Langue des Signes Française) et au métier d'interprète, bibliographie…
- Des relations avec différents partenaires (associations, acteurs de la formation d'interprète, structures professionnelles…)

INTERPRETE, MODE D'EMPLOI

L'interprète est un professionnel qui traduit d'une langue vers une autre langue, en l'occurrence, du français vers la LSF et inversement.

Pour le bon déroulement d'une interprétation :

- L'interprète doit être informé de la situation avant son intervention (intervenants, enjeux, contenus) et doit pouvoir accéder aux différents documents de travail (textes, vidéos,…)
- Si l'interprétation dure plus d'une heure, des pauses sont nécessaires
- Si l'interprétation dure plus de deux heures, la présence d'un second interprète doit être prévue
- S'il s'agit d'une interprétation de niveau conférence, un minimum de deux interprètes est requis
- La journée de travail d'un interprète, seul, n'excédera pas deux fois deux heures d'interprétation effective
- En réunion, la prise de parole des différents intervenants doit être régulée, l'interprète ne pouvant traduire qu'une personne à la fois…

N'hésitez pas, lors de la réservation, à solliciter le service d'interprètes pour évaluer vos besoins, et à vous adresser à l'interprète avant son intervention pour toute information pratique.

DEVENIR INTERPRETE

Pour intégrer une formation d'interprète, un niveau Bac + 3 ou 4 est requis, ainsi que la maîtrise effective du français et de la LSF.

- UNIVERSITE PARIS VIII-SERAC : Master d'interprétariat, Bac + 5.

26, 28 avenue de la République
93170 BAGNOLET
Tél : 01-48-97-85-10

- UNIVERSITE PARIS III (ESIT) :

Master d'interprétation, Bac + 5.
Renseignements / administration :
Centre universitaire Dauphine
75775 PARIS cedex 16
Tél : 01-44-05-42-12

- UNIVERSITE LILLE III :

Master d'interprétariat LSF/Français, Bac + 5.
Domaine universitaire du pont de bois
BP 149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex
Tél : 03-20-41-68-87

- UNIVERSITE DE ROUEN

Master d'interprétation LSF/Français
DESCILAC, rue LAVOISIER
76821 MONT SAINT AIGNAN
Tel : 02.35.14.69.35 / 02.35.14.69.40

- UNIVERSITE TOULOUSE LE MIRAIL

IUP de Traduction et interprétation
UFR de Langues - Bât. 20 - bureau 366a
5, allée Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9
Tel : 05 61 50 42 50